

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2023

PROMOUVOIR L'EMPLOI ET LE RETOUR DES FONCTIONNAIRES D'ETAT
ULTRAMARINS DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER - (N° 980)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL27

présenté par

Mme K/Bidi, rapporteure et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -
NUPES

ARTICLE LIMINAIRE

À la première phrase, substituer au mot :

« quinze »

le mot :

« dix ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement ramène à dix ans la durée de l'expérimentation.

Cette durée, tout en laissant assez de temps pour que le dispositif prévu puisse se déployer, est plus proche des durées observées pour les autres expérimentations.